

# **Association ACCOMPLIR**

49, rue Saint-Denis Paris 1<sup>er</sup> – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **L'association Accomplir organise une grande réunion publique sur le projet de rénovation des Halles (20/06/07)**

A quelques jours de la désignation du lauréat du concours international d'architecture pour le futur bâtiment des Halles, l'association ACCOMPLIR organise une réunion publique le **mercredi 20 juin 2007, de 19h à 21h30, à la Bourse du travail, 3 rue du Château d'eau 75010 Paris (métro République).**

Malgré les multiples demandes des associations et du garant de la concertation, la Ville n'a pas organisé de réunion publique sur le projet des Halles depuis un an et demi maintenant. Les habitants du quartier et, plus largement, les Parisiens, ont donc très peu d'informations sur ce qui va sortir du concours, dont les résultats seront annoncés à la fin du mois. Très peu également sont informés du devenir du jardin des Halles : l'avant-projet réalisé par la SEURA et David Mangin en l'absence de tout cahier des charges suscite une très vive opposition des participants à la concertation.

L'association ACCOMPLIR souhaite présenter au public le contenu du cahier des charges du concours et expliquer ce qui a été demandé et obtenu ou non par la concertation. La réunion commencera par quatre petits exposés sur les thèmes suivants : la configuration générale du bâtiment, le programme d'équipements publics, la programmation commerciale, le jardin.

Les représentants d'Accomplir et d'autres associations participant à la concertation pourront ensuite répondre à toutes les questions sur le concours et sur le devenir du jardin. Elisabeth Bourguinat, secrétaire d'Accomplir et représentante des associations au sein du jury du concours, prendra note des demandes et suggestions des participants, pour s'en faire l'écho lors de la réunion du jury, le 29 juin 2007.

*Contact* : Gilles Pourbaix (06 75 21 80 34) ; Elisabeth Bourguinat (01 42 21 99 32).